

Issy-les-Moulineaux, le 16 janvier 2024

Taux de rendement 2023

CNP Assurances augmente de 93 centimes les rendements de ses contrats d'assurance vie en euros avec des taux allant jusqu'à 4 %¹ en fonction du taux d'UC

Pour mieux accompagner ses assurés dans un contexte inflationniste, CNP Assurances augmente en moyenne de 93 centimes les taux de revalorisation des supports en euros de toute sa gamme de contrats épargne/retraite.

Cette augmentation provient de :

- **la performance de l'actif général de CNP Assurances**, résultat de la qualité de sa gestion financière et de la diversification réussie de ses investissements,
- **l'utilisation d'une partie de la provision pour participation aux bénéfices (PPE).**

Le taux moyen sur l'ensemble de la gamme s'élève à 2,52 %.

En 2023, CNP Assurances a mis en œuvre les dispositifs de bonification suivants :

- **la bonification de la participation aux bénéfices du support euros allant jusqu'à + 1,50 %** pour certaines catégories de contrats. Cette bonification annuelle est fixée en fonction de la part d'épargne investie sur des supports en UC,
- **la bonification de la revalorisation de certains versements allant jusqu'à + 1,75 %**. Cette bonification est fixée lors de campagnes commerciales dédiées.

Ces dispositifs sont cumulables et reconduits en 2024. Une première campagne de bonification de la revalorisation des versements, allant jusqu'à +2%, est en cours sur certains produits.

Marie-Aude Thépaut

Directrice générale de CNP Assurances



« CNP Assurances accompagne ses assurés dans la valorisation de leur épargne et continue de soutenir leur pouvoir d'achat, en qualité d'assureur responsable et engagé guidé par sa raison d'être.

Grâce à la qualité de notre gestion financière et l'utilisation maîtrisée de la provision pour participation aux bénéfices, nos assurés bénéficient pour l'année 2023 d'une augmentation des taux de revalorisation des supports en euros.

Convaincus que l'investissement sur les unités de compte apporte des performances sur le long terme, les dispositifs de bonification sont maintenus en 2024. »

¹ hors campagne de bonus sur versements

Taux de revalorisation des principaux produits commercialisés par les partenaires de CNP Assurances

hors bonus sur versements

La Banque Postale	Taux de revalorisation net de frais de gestion*	Taux de revalorisation net de frais de gestion* en fonction du taux d'UC				
		Inférieur 25% sans bonification	dès 25 % UC + 20 %	dès 30% UC + 30 %	dès 40% UC + 50 %	Supérieur 50% UC + 85 %
Cachemire 2 Série 2	de 2,30 % à 3,80 %	2,30 %	2,76 %	2,99 %	3,45 %	3,80 %**
Cachemire Patrimoine Série 2	de 2,40 % à 3,90 %	2,40 %	2,88 %	3,12 %	3,60 %	3,90 %**
Cachemire PER	de 2,50 % à 4,00 %	2,50 %	3,00 %	3,25 %	3,75 %	4,00 %**

Louvre Banque Privée	Taux de revalorisation net de frais de gestion*	Taux de revalorisation net de frais de gestion* en fonction du taux d'UC				
		Inférieur 35% sans bonification	dès 35 % d'UC + 40 %	dès 40 % d'UC + 60 %	dès 50 % d'UC + 90 %	Supérieur 60% UC + 100 %
BPE Emeraude	de 2,40 % à 3,90 %	2,40 %	3,36 %	3,84 %	3,90 %**	3,90 %**
Perspective Epargne Retraite	de 2,50 % à 4,00%	2,50 %	3,50 %	4,00 %	4,00 %**	4,00 %**

Easy Bourse	Taux de revalorisation net de frais de gestion*	Taux de revalorisation net de frais de gestion* en fonction du taux d'UC				
		Inférieur 35% sans bonification	dès 35 % d'UC + 40 %	dès 40 % d'UC + 60 %	dès 50 % d'UC + 90 %	Supérieur 60% UC + 100 %
Easy Vie	de 2,40 % à 3,90 %	2,40 %	3,36 %	3,84 %	3,90 %**	3,90 %**

Amétis	Taux de revalorisation net de frais de gestion*	Taux de revalorisation net de frais de gestion* en fonction du taux d'UC			
		Sans bonification	dès 30 % d'UC + 30%	dès 40% d'UC + 50%	dès 50% d'UC + 80 %
CNP Trésor Projets	de 2,20 % à 3,70 %	2,20 %	2,86 %	3,30 %	3,70 %**
CNP Trésor Performance	de 2,40 % à 3,90 %	2,40 %	3,12 %	3,60%	3,90 %**

Caisses d'Epargne	Taux de revalorisation net de frais de gestion*	Taux de revalorisation net de frais de gestion* en fonction du taux d'UC			
		Sans bonification	dès 30 % d'UC + 25 %	dès 40% d'UC + 50 %	dès 50% d'UC + 75 %
Nuances 3D	de 2,15 % à 3,65 %	2,15 %	2,69 %	3,23 %	3,65 %**
Nuances Plus	de 2,20 % à 3,70 %	2,20 %	2,75 %	3,30 %	3,70 %**
Nuances Privilège	de 2,40 % à 3,90 %	2,40 %	3,00 %	3,60%	3,90 %**
PER	2,50 % à 4,00 %	2,50 %	3,13 %	3,75 %	4,00 %**

* brut de prélèvements sociaux

**selon conditions de l'offre, taux de bonification de participation aux bénéfices plafonnés à 1,50% maximum

À propos de CNP Assurances

Présent dans 19 pays dans le monde, le groupe CNP Assurances est un acteur de référence de l'assurance avec plus de 6 500 collaborateurs et un résultat net de 1 939 M€ en 2022 (Norme IFRS 4). Filiale de La Banque Postale, CNP Assurances est membre du grand pôle financier public. En France, CNP Assurances est N° 1 de l'assurance emprunteur immobilier, N° 2 de l'assurance vie, et a intégré, en 2023, les activités d'assurance de biens de La Banque Postale ce qui en fait un assureur complet de biens et de personnes. Il est le 5^e assureur en Europe, notamment en Italie qui est désormais son deuxième marché après la France. Au Brésil, son fort développement positionne le Groupe à la 3^e place. Avec son modèle multi partenarial, ses solutions sont distribuées dans le cadre de partenariats stratégiques de long terme, ou en modèle « ouvert ». Au total, plus de 32 millions de personnes dans le monde sont assurées par CNP Assurances en prévoyance/protection et 14 millions en épargne/retraite. Assureur et investisseur responsable (400 Md€ investis dans tous les secteurs de l'économie) CNP Assurances agit pour une société inclusive et durable, en apportant au plus grand nombre des solutions qui protègent et facilitent tous les parcours de vie.

Contacts

Presse

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51
Tamara Bernard 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous sur : 

Investisseurs et analystes

Céline Byl 01 42 18 77 95
Anne-Laure Le Hunsec 01 42 18 93 27

infofi@cnp.fr

